

# COMMENT CALCULER SON TAUX D'ABSENTÉISME ?

L'absentéisme est un défi auquel les RH peuvent être assez souvent confrontés. Savez-vous qu'il existe une formule essentielle pour mesurer les différentes absences de ses collaborateurs ? Il s'agit du calcul du taux d'absentéisme.

À quoi sert-il ? Comment le calculer ? Nous allons y répondre ensemble.

## Qu'est-ce que le taux d'absentéisme ?

### Définition

Comment peut-on parler du calcul du taux d'absentéisme sans revenir sur la notion d'[absentéisme](#) ?

L'absentéisme est, par définition, l'absence répétée et même systématique d'un salarié sur son lieu de travail. Il convient de préciser, que toutes les absences ne sont pas nécessairement de l'absentéisme comme nous allons le voir plus loin.

Ce fléau peut gravement nuire à une entreprise sur les plans économique et organisationnel.

### Mais alors qu'est-ce que le taux d'absentéisme ?

Lorsque l'on fait référence au taux d'absentéisme et à son calcul, on parle d'un indicateur permettant la mesure du niveau d'absentéisme dans une entreprise.

### Que comprend le calcul du taux d'absentéisme ?

Avant de faire le calcul du taux d'absentéisme en entreprise, il est important de distinguer les absences ne donnant pas lieu à l'absentéisme. Mais aussi d'identifier celles qui, au contraire, sont

Depuis plus de 30 ans Gerep créé avec les entreprises des solutions en termes de protection sociale, santé, prévoyance, retraite, épargne salariale, QVT et bien d'autres. Nous mettons à votre disposition des équipes dédiées pour proposer aux entreprises et à leurs salariés des solutions adaptées à leur besoins en accord avec nos valeurs d'expertise, de service et de technologie.

Contactez-nous au 01 45 22 52 53 ou à [marketing@gerep.fr](mailto:marketing@gerep.fr).

facteur d'absentéisme.

Les absences qui n'entraînent pas l'absentéisme sont dites absences prévues ou programmées :

- les congés, qu'ils soient parentaux (maternité ou paternité) ou encore de simples congés payés ordinaires ;
- les absences pour formation.

Les absences entraînant l'absentéisme quant à elles, sont les absences qui n'ont pas pu être prévues à l'avance :

- les congés pour motifs familiaux (enfants malades ou événements familiaux) ;
- les [arrêts maladies](#) (de courte et de longue durée) ;
- les accidents de travail et de trajets ;
- les maladies dites professionnelles ;
- les absences injustifiées.

À noter : les absences résultant d'une grève ne sont pas prises en compte dans ce calcul.

## **Calcul du taux d'absentéisme : pourquoi et comment faire ?**

### **Pourquoi calculer le taux d'absentéisme ?**

Nous pouvons maintenant aborder les raisons pour lesquelles il faut connaître son taux d'absentéisme et en faire le calcul.

Le calcul du taux d'absentéisme permet d'obtenir des informations sur l'entreprise mais aussi sur le collaborateur. En effet, le taux d'absentéisme est un indicateur du niveau d'absentéisme dans une entreprise. Mais cela ne s'arrête pas là ! Le calcul permet de révéler la [Qualité de Vie et des Conditions de Travail](#) au sein de l'entreprise. Il rapporte donc le climat social de l'entreprise et les éventuels dysfonctionnements.

Cela donne à l'entreprise l'occasion de se réajuster pour établir une stratégie et améliorer sa QVCT.

Depuis plus de 30 ans Gerep créé avec les entreprises des solutions en termes de protection sociale, santé, prévoyance, retraite, épargne salariale, QVT et bien d'autres. Nous mettons à votre disposition des équipes dédiées pour proposer aux entreprises et à leurs salariés des solutions adaptées à leur besoins en accord avec nos valeurs d'expertise, de service et de technologie.

Contactez-nous au 01 45 22 52 53 ou à [marketing@gerep.fr](mailto:marketing@gerep.fr).

Pour résumer, il permet en partie d'identifier les causes de l'absentéisme.

## **Calcul : quelle est la formule “magique” ?**

L'absentéisme en entreprise se mesure en pourcentage. Pour le calcul du taux d'absentéisme on utilise une formule qui comporte deux données : le temps d'absence et le temps de travail théorique.

Ces données de temps sont exprimées en heures. Le calcul du taux d'absentéisme peut donc être fait sur différentes périodes (semaines, mois ou année) afin d'avoir une vision globale de son évolution.

### **Calcul = (Nombres d'heures d'absence sur la période / Nombre d'heures de travail théorique sur la période) X 100**

Afin de mieux comprendre voici un cas d'étude d'une entreprise de 20 salariés sur une période d'un mois.

*Les salariés travaillent à temps complet, soit 7 heures par jour. Pour un nombre de jours de travail théorique de 22 jours par mois. Le salarié observé comptabilise 5 jours d'absence sur la période.*

Lorsque l'on calcule le taux d'absentéisme de ce salarié, il faut procéder ainsi :

- Total d'heures d'absence du salarié sur la période : 7 heures x 5 jours = 35 heures d'absence
- Temps de présence théorique total des salariés sur la période : 7 heures x 22 jours x 20 salariés = 3 080 heures de présence théorique.
- Taux d'absentéisme :  $(35 / 3\ 080) \times 100 = 1,14 \%$

## **Calcul taux absentéisme : mesure et analyse**

Après avoir réalisé le calcul du taux d'absentéisme on peut donc passer à l'analyse et la mesure des résultats obtenus.

Cette étape permet de comparer l'évolution du taux d'une période (semaine, trimestre, année ...) à

Depuis plus de 30 ans Gerep créé avec les entreprises des solutions en termes de protection sociale, santé, prévoyance, retraite, épargne salariale, QVT et bien d'autres. Nous mettons à votre disposition des équipes dédiées pour proposer aux entreprises et à leurs salariés des solutions adaptées à leur besoins en accord avec nos valeurs d'expertise, de service et de technologie.

Contactez-nous au 01 45 22 52 53 ou à [marketing@gerep.fr](mailto:marketing@gerep.fr).

l'autre. C'est là que toute cette démarche prend son sens. L'entreprise va pouvoir observer l'évolution de l'absentéisme et prendre des mesures pour influencer cette tendance.

En effet, de manière générale sur les dernières années on constate une augmentation du taux d'absentéisme. Et plus particulièrement depuis la pandémie. Bien qu'il y eût déjà une hausse de ce phénomène, il s'est accru avec la crise sanitaire de la Covid-19.

L'analyse des causes de l'absentéisme est un moyen d'établir une stratégie permettant de réduire, voire même d'inverser la tendance.

À partir de ce calcul, l'entreprise peut y appliquer des filtres. Ainsi, elle obtient des résultats sur les types d'absences plus spécifiques tels que la maladie, les accidents de travail... Mais aussi selon la durée de l'absence, l'âge, le sexe, la fonction etc.

L'analyse des résultats obtenus suite au calcul du taux d'absentéisme est également un moyen pour l'entreprise d'augmenter sa compétitivité. Dès qu'elle a su répondre à cet enjeu, elle peut améliorer sa QVCT et renforcer la motivation des collaborateurs.

Depuis plus de 30 ans Gerep créé avec les entreprises des solutions en termes de protection sociale, santé, prévoyance, retraite, épargne salariale, QVT et bien d'autres. Nous mettons à votre disposition des équipes dédiées pour proposer aux entreprises et à leurs salariés des solutions adaptées à leur besoins en accord avec nos valeurs d'expertise, de service et de technologie.

Contactez-nous au 01 45 22 52 53 ou à [marketing@gerep.fr](mailto:marketing@gerep.fr).